



# Comité de Quartier Sainte-Marie

## Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2023

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Marie SAYERSE** : Éluée référente du quartier

**Chantal LECOMTE** : Éluée référente du quartier

**Michel BARRERE** : Correspondant du quartier

**Pierre CLAVERIE** : Correspondant du quartier

**Jean-Max DUCOUSSO** : Correspondant du quartier (absent – excusé)

**Céline BODET** : Éluée référente du quartier (absente – excusée)

Adresses mails :

- ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
- c-bodet@oloron-ste-marie.fr
- m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
- c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

20 participants

## 1) Questions / Réponses

### Point 124 : Taille des arbres/haies

a) Problème d'entretien d'une maison « abandonnée », vide et non occupée par les héritiers d'une personne décédée, au n°8 de la rue du Pic d'Anie. Haies qui dépassent, présence de rats, etc.

**Réponse** : La Ville a mis en place une procédure pour les jardins non entretenus. Le défaut d'entretien va être constaté. Par la suite, un courrier sera envoyé au propriétaire.

b) Jeunes arbres qui poussent sur la cathédrale Ste-Marie.

**Réponse** : Une intervention va être programmée.

c) Plusieurs arbres sont à tailler, devant la maison paroissiale, côté rue des Barats (gêne stationnement et visibilité).

**Réponse** : L'arbre du Presbytère va être taillé.

d) Plusieurs arbres au niveau de l'entrée de l'usine Lindt, près du rond-point entre l'Avenue de Lattre de Tassigny et la rue Van Gogh sont à tailler de manière à faciliter le passage des piétons sur le cheminement qui leur est réservé.

**Réponse** : L'entretien de ces arbres est prévu pour cet hiver 2023.

e) Haie à tailler rue Georges Messier, au niveau du trottoir proche du magasin But.

**Réponse** : La haie se trouve dans une propriété privée. Un courrier va être adressé au propriétaire.

*Remarque f) envoyée par Jean-Max DUCOUSSO, absent à la réunion :*

f) Végétation sur le mur au n°20 de la rue des Oustalots : le propriétaire a fini par couper les tiges de lierre qui débordaient dans la rue. Cependant, année après année, l'épaisseur du lierre sur ce mur augmente, obligeant piétons et cyclistes (rue qu'ils peuvent utiliser à contre sens) à se déporter sur la chaussée. Demande d'exiger au propriétaire la suppression du lierre côté rue afin que le mur soit nu. Avec regret pour l'esthétique mais satisfaction pour l'amélioration de la sécurité.

**Réponse** : Remarque bien prise en compte par les Services Techniques qui vont prochainement rencontrer le propriétaire.

### Point 125 : Voirie

a) Demande d'information et de précision de calendrier concernant le bitumage des rues du Pic d'Anie et du douanier Rousseau (trottoirs à refaire).

**Réponse** : Une réunion sur site est prévue en novembre 2023.

b) Rue Saint-Grat : demande de réhabilitation des pierres limitant la rue et le trottoir.

**Réponse** : Les Services Techniques vont se rendre sur place afin d'étudier la demande.

c) Rue des Oustalots : demande de réinstallation des bittes ; détérioration par des véhicules.

**Réponse** : Ces bittes ne seront pas remises en place car elles sont détériorées trop fréquemment.

d) Rue Michaud : vitesse excessive des véhicules ; accident signalé. Quelles solutions ?

**Réponse** : Une réunion sur site est prévue en novembre 2023.

e) Rue Casamayor Dufaur : demande d'inversion du sens de circulation.

**Réponse** : Les modifications des sens de circulation de la rue de Révol va entraîner une modification des circulations dans le quartier. Pour le moment, il est trop tôt pour envisager cette demande.

f) Rue d'Arboré : demande de peinture des zébras effacés, près de la banque, côté parking.

**Réponse : Les travaux ont été effectués.**

g) Parking de la sous-préfecture : demande de création d'une place handicapée vers la passerelle.

**Réponse : Cette place va être créée. Il manque à définir l'emplacement.**

h) Rue des barats : demande de nouvelles places de parking sur certaines signalisations qui n'ont plus lieu d'être.

**Réponse : Les Services Techniques vont se rendre sur place afin d'étudier la demande.**

i) Rue Adoue : la vitesse indiquée n'est pas claire.

**Réponse : La signalisation est déjà en place.**

j) Rue Ellul : demande de mise en sens unique.

**Réponse : Une réunion sur site est prévue en novembre 2023 avec les élus.**

*Remarques k), l) et m) envoyées par Jean-Max DUCOUSSO, absent à la réunion :*

k) D'une manière générale et en particulier rue Saint-Cricq, lors des travaux de rénovation du réseau d'eau potable, le balisage des circulations piétonnes était absent alors que les trottoirs étaient impraticables ou inaccessibles. Cela peut être vérifié partout où des travaux sont en cours dans la ville.

Par ailleurs, l'utilisation des trottoirs pour le stationnement des véhicules de travaux (engins, camions, camionnettes, voitures, etc) est une pratique courante sans tenir compte de leurs conséquences pour la circulation piétonne.

Il est indispensable que les services techniques exigent des entreprises qu'elles mettent en œuvre les balisages obligatoires prévus dans le code de la route.

**Réponse : Cette remarque a bien été prise en compte par les Services Techniques.**

l) Risque lié à la descente de la rue Révol par les cyclistes. Ces derniers peuvent faire preuve d'imprudence en prenant une vitesse importante. Cela crée un risque de collision avec les piétons et notamment pour ceux qui descendent la rue. Je propose qu'il soit apposé un panneau rappelant les cyclistes à la prudence en haut de la rue.

**Réponse : Tout cela est prévu dans le projet.**

m) Il semble important d'engager un programme de sensibilisation et de persuasion sur la sécurisation de la circulation entre piétons, cyclistes, automobilistes etc.

Cela pourrait commencer par le rappel à ne pas utiliser les trottoirs pour le stationnement des voitures, à la vigilance des conducteurs pour le dépassement des cyclistes en fonction des largeurs des rues et une prudence accrue dans les ronds-points. Une illustration par des photos ou vidéos sur le site de la ville serait un bon outil pédagogique.

**Réponse : Cette proposition a bien été transmise au service Communication de la Ville.**

### **Point 126 : Pont Sainte-Claire**

Le pont a été inondé le 11 septembre dernier suite à un gros orage. La sacristie également (côté maison de retraite). Demande de nettoyage.

**Réponse : Le pont Sainte-Claire a été réparé. Le nettoyage de Sainte-Marie est en cours.**

### **Point 127 : Moustiques**

Demande de suppression d'une flaque Place des Oustalots, près d'une armoire électrique.

**Réponse : Les Services Techniques vont se rendre sur place.**

### **Point 128 : Ancienne mairie**

2 chaises cassées sont déposées dans l'escalier de l'ancienne mairie.

**Réponse** : Les chaises ont été enlevées.

### **Point 129 : Rue Louis Barthou**

Questions et intérêt au sujet de cette rue : de la place d'un éventuel stationnement et des règles de circulation (jour, nuit, piétonisation ?).

**Réponse** : La circulation sera autorisée. Le stationnement sera matérialisé sur l'ensemble de la rue.

## **2) Informations**

Les premières poubelles semi-enterrées seront installées en centre-ville, près de la sous-préfecture ; travaux en cours de réalisation.

Composteurs collectifs square Monseigneur Daguzan ; bon fonctionnement signalé.

Les membres du comité de quartier adressent leurs remerciements aux agents de la Ville pour les Quartiers d'Été.

Suite aux remarques faites lors de cette réunion, il est envisagé une visite de quartier localisée lotissement Darmaillacq / Douanes.

Il est suggéré, par des participants, de proposer un nouvel horaire à ces réunions de quartier (18h – 20h).

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 22 novembre 2023 à 20h à l'ancienne mairie**